

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau **Ouébec** K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division des services professionnels en informatique 11 Laurier St., / 11, rue Laurier 3C2, Place du Portage Gatineau Ouébec K1A 0S5

VO.1	· arti	-	pour olauses et condition
Title - Sujet			
Services prof pour le projet ORT			
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.	
W7714-156010/B		003	
Client Reference No N° de référence du client		Date	
W7714-156010		2016-02-26	
GETS Reference No N° de référence de SEAG			
PW-\$\$ZM-617-29875			
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS	No./N	۷° ۷	ME
617zm.W7714-156010			
Solicitation Closes - L'invitation prer	nd f	in	Time Zone
at - à 02:00 PM		•••	Fuseau horaire
on - le 2016-03-29			Eastern Daylight Saving
On - le 2010-03-29			Time EDT
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur	
Baker, Roxane		61	7zm
Telephone No N° de téléphone	FAX No N° de FAX		
(819) 956-1105 ()	(819	95	56-1207
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig (type or print)	n on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sig	gner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date



Solicitation No. – N° de l'invitation W7714-156010/B Client Ref. No. – N° de réf. De client No/ N° VME W7714-156010 Amd. No – N° de la modif. 002 File No. – N° du dossier Buyer ID – Id de l'acheteur 617ZM CCC No./ N° CCC – FMS

MODIFICATION À LA DEMANDE DE SOUMISSION 003

Cette modification 003 est soulevée pour:

Répondre aux questions 1, 5 et 6 des soumissionnaires; et Modifier la demande de soumissions de façon conforme.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1	Bien que nous rencontrions le critère obligatoire du ministère, nous avons deux (2) questions:
	1) Y a-t-il présentement, ou y a-t-il eu récemment (au cours des 6 à 12 mois), un ou des entrepreneur(s) offrant des services identiques ou semblables à ceux qui sont sollicités dans la présente DDS?
	2) Le cas échéant, qui est l'entrepreneur titulaire, quelles sont les dates de début et de fin du contrat (ou des contrats), et quelle est la valeur globale de l'engagement?
R1	1) Non.
	2) S/O
Q2	À la page 44, le « lieu de travail » est décrit comme « travaux menés aux installations de l'entrepreneur. » Le Canada peut-il préciser si le travail peut être fait au lieu d'affaires des ressources proposées ou le travail doit être effectué à aux installations de l'entrepreneur/soumissionnaire? Le Canada peut-il également préciser si la ressource proposée doit être inscrite pour les marchandises contrôlées ou l'inscription de l'entrepreneur/soumissionnaire pour les marchandises contrôlées est-elle suffisante?
R2	Dans la section 7.5 Exigences relatives à la sécurité, il est clairement indiqué que l'entrepreneur doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat, une Cote de sécurité d'installation valable au niveau SECRET ainsi qu'une Cote de protection des documents approuvée au niveau SECRET, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC), TPSGC. Aussi, pour les sites ou locaux de l'entrepreneur nécessitant des mesures de protection, l'entrepreneur se doit de tenir à jour avec diligence les renseignements liés ses sites ou à ses locaux où des mesures de protection sont requises pour l'exécution des travaux. Les adresses doivent être fournies et l'agent de sécurité de la compagnie (ASC) doit s'assurer par l'entremise du programme de la sécurité industrielle (PSI) que l'entrepreneur et les personnes détiennent une autorisation de sécurité valide au niveau requis.
	Pour les marchandises contrôlées , vous devriez consulter les clauses du Guide des CCUA A9130T et A9131C. Vous pouvez aussi communiquer avec la DSIC tel que précisé à la section 6.1 de la DDS.

Solicitation No. – N° de l'invitation W7714-156010/B Client Ref. No. – N° de réf. De client No/ N° VME W7714-156010 Amd. No – N° de la modif. 002 File No. – N° du dossier Buyer ID – Id de l'acheteur 617ZM CCC No./ N° CCC – FMS

Q3	Au sujet de l'article 1.4 – Conflit d'intérêts , nous croyons comprendre que l'information recueillie par le soumissionnaire retenu dans le cadre de l'exécution du contrat qui en découle peut donner lieu à des préoccupations de conflit d'intérêts réel ou perçu ou conférer un avantage indu en ce qui a trait à la participation de demandes de soumissions futures relatives au commandement et au contrôle de l'avantage tactique dans le cyberespace (TEC3). Le Canada envisagerait-il de répondre à ces préoccupations en permettant que le soumissionnaire retenu puisse mettre en place une muraille de Chine et, par conséquent, lui permettre de participer et potentiellement gagner les invitations subséquentes concernant TEC3?
R3	Non. Un soumissionnaire retenu de cette procédure d'invitation à soumissionner est susceptible d'avoir accès à de l'information dans le cadre de l'exécution du contrat subséquent qui peut être utilisée par le Canada dans l'élaboration d'une potentielle demande de soumissions ou dans l'évaluation des propositions pour le projet TEC3. Le fait d'avoir accès à ces renseignements serait considéré comme un avantage injuste. Même si un fournisseur arrivait à faire tous les efforts pour isoler des groupes précis au sein de son organisation afin d'empêcher la communication de renseignements, la situation demeure que l'information serait tenue par l'organisation. Dans l'intérêt du maintien de l'intégrité du processus d'approvisionnement et de l'équité pour tous les fournisseurs, le Canada ne permettra pas au soumissionnaire retenu, ses sociétés affiliées, employés, agents ou soustraitants de ce processus d'invitation à participer à un appel d'offres pour le projet TEC3.
Q4	En ce qui concerne l'invitation à soumissionner en question, peut-on obtenir les versions Word de la pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation des soumissions?
R4	Le Canada peut fournir une version Word des pièces jointes 4.1 et 4.2 pour permettre aux soumissionnaires de préparer leurs réponses. Si un soumissionnaire souhaite recevoir une version Word de ces documents, il doit en faire la demande par courriel à l'autorité contractante. À noter, si le Canada a fourni aux soumissionnaires différents formats d'un même document (par exemple, si un document que l'on peut télécharger sur Achats et ventes existe également sur CD-ROM disponible via Achats et ventes), le format téléchargé sur Achats et ventes sera prépondérant. De plus, si le Canada publie une modification à la demande de soumissions pour réviser tout document fourni aux soumissionnaires selon différents formats, il ne mettra pas nécessairement à jour tous les formats pour tenir compte des révisions apportées. Il appartient au soumissionnaire de s'assurer que les différents formats utilisés pour la demande de soumissions tiennent compte des modifications apportées à la demande de soumissions et affichées sur Achats et ventes.

Solicitation No. – N° de l'invitation W7714-156010/B Client Ref. No. – N° de réf. De client No/ N° VME W7714-156010 Amd. No – N° de la modif. 002 File No. – N° du dossier

Buyer ID – Id de l'acheteur 617ZM CCC No./ N° CCC – FMS

Q5	Demande de prolongation
	Les grilles de critères techniques et cotés à remplir pour chacune des cinq ressources sont très exhaustives, si bien que les ressources et les fournisseurs devront consacrer un effort considérable à la démonstration de leur conformité à ces critères. De plus, avant de remplir les grilles, les fournisseurs doivent déterminer les ressources qu'ils proposeront et obtenir leur permission à cet égard. Le Canada envisagerait-il d'accorder une prolongation de deux (2) semaines aux fournisseurs pour leur permettre de proposer la meilleure équipe possible dans une soumission de qualité?
R5	Le Canada accepte la demande de prolongation de deux (2) semaines.
Q6	O5 pour 1.2.3 Programmeur de logiciels (MANET/simulation EXata)
	Fondé sur les critères cotés C6 et C7 pour le programmeur de logiciels (MANET/simulation EXata), il semble que la plateforme Qualnet soit l'outil principal. Sur cette base, est-ce que la Couronne envisagerait de modifier le critère obligatoire O5. de 1.2.3 Programmeur de logiciels (MANET/EXata Simulation) pour reconnaître l'importance de l'expérience avec Qualnet?
	Nous proposons ce qui suit : Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée possède au moins six mois d'expérience acquise au cours des cinq années précédant la date de clôture de la demande de soumission avec la plateforme de simulation Qualnet, OU deux ans d'expérience des plateformes de simulation suivantes acquise au cours des cinq années précédant la date de clôture de la demande de soumission : NS2, OPNET, OMNeT++, ou NS3.
R6	Le Canada accepte de modifier partiellement le critère obligatoire O5 pour diminuer l'expérience. S'il vous plaît consulter la modification à l'invitation 001.

MODIFICATIONS À L'INVITATION

LA DDS EST MODIFIÉE COMME SUIT :

001	Á la Pièce jointe 4.1 de 1.2.3 - A.6. Programmeur/Développeur de logiciels – Niveau 3 :
	Programmeur de logiciels (MANET/simulation EXata)
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	SUPPRIMER l'exigence obligatoire O5 au complet.

INSÉRER :

Le soumissionnaire doit prouver que la ressource proposée possède au moins six mois d'expérience des plateformes de simulation suivantes acquise au cours des cinq années précédant la date de clôture de la demande de soumission : NS2, OPNET, OMNeT++, NS3 ou Qualnet.